

# COMPORTEMENTS MATERNELS MORTIFERES

## Etude de cas sur le rôle et les fonctions parentaux

LAURA PETRESCU PERLIER \*

### Abstract

Based on a clinical example this study case describes the pattern of destructive mothering. The paradox of a mortifying narcissistic mother and a loving, dutiful son focuses on the damage some mothers are willing to inflict on their children. In spite of that, images of mother as deficient still seem to be a denial of the images of the “angelic mother” and shock public opinion.

Thoughtful consideration is given to the ways in which social care professionals can prevent, repair or remedy the unhappy effects of insecure early relationships.

**Keywords:** *parent functions ; mortifying mother ; self-destruction ; love ; idealization ; discontinuity ; breaking off ; social work ; protection.*

### 1. Notes introductives

Dans le cadre d'une recherche plus ample sur le rôle et les fonctions parentaux, le présent travail fait partie d'une série d'études de cas, entreprises sur des jeunes du département. L'étude a été accomplie dans le cadre de mes formations de travail social et psychologie.

Le cas décrit est tiré de la réalité du terrain de stage, en l'occurrence un collège de campagne, proche de la région [...]. Afin de préserver l'anonymat et respecter l'intimité des personnes, j'ai utilisé des noms fictifs.

La recherche a été menée sur une durée de six mois, au sein d'un service social scolaire en faveur des élèves. Durant ce laps de temps, j'ai accompagné l'assistante sociale scolaire dans chacune de ses interventions.

J'ai effectué cette recherche pour mieux comprendre la relation mère-enfant (notamment dans ses aspects pathologiques). Des objectifs sous-jacents sont apparus au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête sociale (observer la confrontation du mythe de la “mère angélique” à la réalité ; observer les interactions entre les différents acteurs ; observer l'adaptation de la prise en charge psychosociale à la spécificité individuelle).

---

\* Doctorante en sociologie, Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe, Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme d'Alsace (MISHA), Université de Strasbourg – France, [laura.perlier@etu.unistra.fr](mailto:laura.perlier@etu.unistra.fr); [lperlier-prof@yahoo.fr](mailto:lperlier-prof@yahoo.fr)

Nombre d'interrogations qui ont jalonné ma recherche figurent dans cette étude, même si toutes n'ont pas reçu de réponse.

Le titre condense en une métaphore douloureuse deux sentiments contradictoires, à la fois dévastateurs et constructifs, qui régissent le parcours d'Antoine, petit garçon de 12 ans, personnage central de ma recherche. Il s'agit de la mortification, du "cannibalisme" induit par une mère "inadéquate" à son fils ainsi que de la réponse paradoxalement chargée d'amour de l'enfant victime. Deux états psychiques traduits par deux mots clé : "amour" et "destruction".

La thématique de la mère pathologique, même qu'ancienne n'est pas souvent abordée, le stéréotype de "l'instinct maternel" - alias "mère angélique" - continue à prévaloir dans les mentalités. Les faits présentés ici portent sans doute atteinte aux mythes profondément ancrés dans l'imaginaire collectif ("la mère parfaite" ou "l'instinct maternel"). La réalité montre bien à quel point "l'amour maternel" peut être un sentiment fragile ou inexistant.

Dès le début, ce cas a attiré mon attention par la complexité et l'étrangeté de certaines situations, le profil psychologique des acteurs ainsi que l'intensité de leurs émotions.

Le travailleur social est intervenu dans le cadre de sa mission prioritaire : la protection de l'enfance en danger. L'enfant Antoine était effectivement en danger, mais avant d'agir pour lui porter "secours", une compréhension fine et profonde de la situation s'imposait. La moindre erreur de la part des intervenants psychosociaux, pouvait exposer ce jeune au risque d'une déstructuration psychique totale.

Certains psychologues-psychanalystes pensent que l'amour maternel qui se manifeste auprès de l'enfant (soins maternels et éducation) n'est en réalité "ni primaire, ni univoque", mais qu'il "s'instaure à partir des identifications que la mère a établies dans son enfance, de l'issue de ses propres conflits de développement, de l'adéquation qu'elle peut faire entre l'enfant idéal imaginaire qu'elle s'était construit et l'enfant réel qu'elle doit élever. Le contexte actuel de la maternité - affectif, de la mère avec son partenaire et sa propre famille ; social ; économique et culturel ; les conditions d'habitation et de travail - constitue le cadre, favorable ou non, dans lequel le sentiment maternel conflictuel et complexe aura à s'exercer" (Soule, 1984).

Je partage l'essentiel de ces approches théoriques, mais la réalité du terrain m'a parfois montré le contraire. Au-delà des influences du milieu, la personnalité profonde de la mère joue un rôle essentiel. La tendresse existe ou n'existe pas.

Au risque de choquer, je me rapproche sur ce plan des théories de Michel Lemay et d'Elisabeth Badinter : la mère peut aller de la carence relationnelle jusqu'à l'absence totale d'amour maternel. La mère n'est pas synonyme d'amour maternel.

Je pense que son psychisme n'est pas seulement un résultat de l'impact environnemental. Il constitue également une prémisse du vide de sentiment

maternel. C'est que cette étude de cas démontre. La mère Liliane ne s'intéresse en rien à son enfant si ce n'était que pour mieux le déraciner, blesser et déstructurer, chaque fois que cela lui est possible. *Jusqu'où serait-elle prête à aller dans ce processus destructeur de son propre fils?*

Privé d'affection maternelle, Antoine a le statut "d'objet ballotté". A chaque fois qu'il arrive par ses propres forces à réparer les ruptures successives auxquelles l'a exposé sa mère et à investir des personnes positives de son entourage, sa mère le déracine avec énergie, presque de l'acharnement.

*Pourquoi Antoine aime-t-il cette mère qui opère sur lui un long et constant processus de destruction ?* – c'est la question que je me suis posée dès le début et à laquelle j'essaierai de répondre.

A partir d'un travail de recherche basée sur notes écrites d'observation, entretiens, lectures, j'ai formulé quelques hypothèses.

Par la nature malsaine de la relation mère-enfant, le cas Antoine, me semble prendre une valeur de paradigme pour le type de situation illustrée.

## 2. Aspects méthodologiques

J'ai pu réaliser un travail minutieux, de recueil de données à travers l'observation systémique ou participative et les entretiens psychosociaux avec les différents acteurs.

Les entretiens professionnels avec l'assistante sociale intervenante m'ont également permis d'avoir l'avis d'un professionnel, des antécédents de la situation. Dans la prise en charge du cas d'Antoine, le travail successif entrepris par deux assistantes sociales a été complété avec un travail d'équipe - dont j'ai fait partie.

La démarche suivie, dans ma recherche, pourrait être qualifiée de *casuistique*, basée sur la dialectique entre clinique, pratique et théorie. Cette démarche consiste dans l'étude approfondie d'un cas complet (tel que j'ai pu l'observer *in vivo* ou suite au recueil d'information, directement de la part des acteurs).

J'ai pris une certaine liberté dans l'articulation des champs disciplinaires à l'œuvre : psychologie, psychanalyse, sociologie.

Ma recherche comporte deux axes principaux : l'identité et l'exercice de la fonction parentale.

Une place a été réservée à l'évaluation et aux réflexions menées par les acteurs mêmes.

Le temps "présent" apparaît souvent dans le traitement de ce cas clinique (alors que cette étude date de plusieurs années). C'est pour mieux marquer l'authenticité des discours et des faits, mais aussi le caractère de pérennité, sinon d'exemplarité de ce cas.

### 3. Présentation du terrain de recherche

La recherche a été menée dans un cadre institutionnel (service social scolaire), à la fois dans les locaux du collège et au domicile de la mère d'Antoine. Des entretiens individuels ont eu lieu entre l'assistante sociale, Antoine et chacun de ses parents. L'assistante sociale a également eu plusieurs conversations téléphoniques avec le père juridique d'Antoine ou avec Liliane, sa mère.

Le cadre institutionnel n'est pas un décor banal où l'on plante l'histoire d'Antoine, mais il accomplit également une fonction de prise en charge et de protection de ce collégien.

#### 3.1. *Le cadre : un service social scolaire*

Le Service Social de l'Education Nationale, de manière générale, est chargé d'apporter "écoute, conseils et soutien aux élèves, [...] pour favoriser leur réussite individuelle et sociale".<sup>1</sup>

*Comment se manifeste dans les faits cette option de l'Education Nationale ?*

La pratique en institution est une situation interculturelle. Dans notre cas c'est la rencontre entre la culture institutionnelle de type académique (celle de l'Education Nationale), une culture expérientielle (celle du jeune scolarisé) et une culture psychosociale (celle de l'assistante sociale).

J'ai observé ces trois types de culture en interaction.

#### 3.2. *L'assistante sociale : acteur et décideur*

J'ai été emmenée au cours de cette recherche à mieux cerner les missions du travailleur social en tant qu'intervenant prioritaire dans des cas d'urgence sociale (or le cas Antoine en était un).

En dépit des progrès d'intégration dans la culture scolaire des éléments bien spécifiques au service social, l'assistant social scolaire est confronté encore aujourd'hui, à une contradiction importante entre l'institution scolaire et sa propre profession de travailleur social, souvent même positionné en marge de l'institution scolaire.

Investie des missions institutionnelles comme : la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être ; l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, l'assistante sociale est en même temps porteuse des valeurs et fonctions spécifique à sa profession de travailleur social.

---

<sup>1</sup> Extrait du Circulaire n° 91-248 du 11 septembre 1991 envoyée par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale aux Recteurs, Inspecteurs d'Académie et Directeurs des Services Départementaux de l'Education

Sa spécificité consiste dans le respect d'un code de déontologie et du secret professionnel. Le travailleur social a comme objet de travail, cet "autre" qui a d'autant plus besoin de droits et de protection lorsqu'il est fragile, en difficulté, en souffrance. Son travail repose sur la parole, reçue et donnée, la confiance et le secret. *Comment on écoute et qu'est-ce que l'on fait de cette parole ?* Les questions déontologiques se sont d'abord posées autour des enjeux de l'information.

Une autre spécificité de la profession consiste dans le type de public et la nature des problématiques auxquels elle se confronte au quotidien. Il s'agit ici de l'enfant et de la famille dans leurs rapports avec l'école.

L'enfant est traité comme une "personne" et non pas comme un accessoire du grand "tout" familial ; il est individualisé. Les relations que l'assistant social établit avec la famille ne vont pas sans tensions ou nécessité d'établir des frontières.

La mission prioritaire de l'assistant du service social scolaire est la *protection de l'enfance* (sous couvert de son supérieur hiérarchique, lorsqu'elle l'estime nécessaire, l'assistante sociale saisit le Procureur de la République qui traite le signalement).

Le positionnement de l'assistante sociale à la fois à l'intérieur de l'institution, en tant que porteur des politiques sociales scolaires et à l'extérieur de l'école, en tant que médiateur, conseiller, défenseur des intérêts exclusifs du jeune, fait de ce professionnel un élément important au bon fonctionnement de la vie scolaire.

### **3.3. Réflexions sur la problématique sociale**

L'action sociale auprès des élèves est structurée autour de trois grands axes : les problèmes de maltraitance familiale – axe central ; l'échec scolaire ; l'exclusion sociale (le cas d'Antoine porte sur les trois volets).

Dans la pratique il y a interférence entre plusieurs problèmes, à des degrés et intensité variables. Le cas d'Antoine revêtant dans ce sens un caractère emblématique. La demande explicite concerne souvent un problème a priori "banal" (dans le cas d'Antoine il s'agit d'une baisse d'activité scolaire et d'altercations avec un professeur). Derrière ces problèmes relationnels visibles se cache souvent une demande implicite ou une urgence psychosociale.

Le travail de mise en confiance, de décryptage et d'analyse entrepris par le travailleur social réussit à déceler les vraies grandes difficultés que le jeune "cache" par crainte ou par pudeur (la demande implicite). Souvent "une difficulté en cache une autre". Les solutions reposent tant sur la compétence que sur la conscience humaine et professionnelle de l'assistant de service social.

La *protection de l'enfance* reste l'axe central du travail de l'assistante sociale, avec ses trois aspects : l'enfant maltraité, l'enfant à risque et l'enfant en danger. Ces situations de danger placent l'assistante sociale dans un dilemme entre

l'action et la réflexion. Ce dilemme est au cœur de la profession et pose accessoirement de multiples questions : de l'équilibre entre la distanciation professionnelle et l'implication, la vigilance et la prudence de tous les instants, tant au niveau de la temporalité de son intervention que de la maîtrise de ses propres émotions.

Le bureau de l'assistante sociale reste un *lieu de parole vraie*. Ce qui se dit dans ce face à face personnel avec l'utilisateur sera utilisé par l'assistante sociale soit pour "servir les élèves", soit pour les protéger de "l'inquisition" des acteurs scolaires. Au fait le secret professionnel tient essentiellement dans la manière dont il est utilisé.

*Comment l'assistante sociale scolaire peut-elle faire un retour de son travail pour aider efficacement l'élève sans trahir la confidentialité ?* – reste la question centrale qui marque tant le consensus que les tensions au sein de l'équipe.

Cette professionnelle reste dans une stratégie d'arrangement, de construction d'accords et de compromis entre acteurs. Il n'y a pas d'emblée de reconnaissance de la fonction, mais quelques fois des compétences de l'assistante sociale. Elle doit aider les jeunes à dépasser les stéréotypes et investir davantage l'espace de parole possible.

#### 4. Exposé de la situation clinique

##### 4.1. Acteurs

1. ANTOINE = collégien de 12 ans
2. LILIANE = mère d'Antoine
3. CHARLES = ex-mari de Liliane, l'homme qui a reconnu Antoine en lui donnant son nom - considéré comme « père légal » ou « père juridique » de l'enfant
4. DIDIER = concubin de longue durée de la mère, décédé en l'an 2000
5. ERIC = jeune homme, actuel concubin de la mère
6. Monsieur X = géniteur de l'enfant
7. A.S. = assistante sociale

##### 4.2. Récit / Anamnèse

Antoine, jeune de 12 ans, est signalé par le Collège pour mauvais résultats scolaires et accrochage avec le professeur de Sport pour non-respect de consigne. Son père officiel (juridique), Charles, fait une démarche spontanée auprès du Principal du Collège afin de faire le point sur la situation scolaire de l'enfant. Il

s'inquiète pour les mauvais résultats scolaires et les difficultés de concentration de l'enfant. Le Principal oriente Charles vers l'assistante sociale du collège.

Lors du premier entretien, Charles raconte à l'assistante sociale les problèmes familiaux d'Antoine, son passé, la situation de ses parents biologiques et de ses proches. Ces informations familiales seront complétées ultérieurement par Charles, lors des entretiens directs ou téléphoniques :

Antoine est le fils de Liliane et de Monsieur X<sup>2</sup>. Le père biologique de l'enfant, emprisonné pendant plusieurs années est quasi-inconnu à son fils et totalement absent de sa vie.

La mère d'Antoine, Liliane, appartient à un milieu de petits bourgeois aisés. Mais ses parents l'ont « plus ou moins négligée ». La mère de Liliane avait des amants, son père le savait et il s'adonnait à la boisson. Son père donnait à la petite Liliane de l'argent pour que celle-ci s'absente de la maison tout le week-end. Plus tard, les parents de Liliane ont divorcé. "*Une famille éclatée*" - affirme Charles, mais "*ça n'excuse pas tout !*"

A l'âge de 19 ans Liliane tombe enceinte suite à une relation amoureuse avec un jeune de son âge. Elle ne désire pas l'enfant. Le géniteur de son enfant a été emprisonné depuis le début de la grossesse de Liliane, pour braquage et meurtre. Il est sorti de prison en 1999. Depuis, l'enfant l'a vu une seule fois.

Pendant sa grossesse, Liliane épouse Charles, employé à la SNCF. Elle va rester 3 ans avec son mari. Le petit Antoine sera reconnu et portera le nom de Charles. Ainsi Charles deviendra le père juridique d'Antoine.

Liliane demandera le divorce d'avec son mari. Elle emmène l'enfant et s'installe en ménage avec Didier. La vie commune Liliane-Didier-Antoine durera 8 ans, entre 1990-1998. En 1998 Liliane quittera Didier laissant la garde de son enfant à celui-ci. Elle vivra toute seule, en entretenant des liaisons amoureuses passagères et successives avec des jeunes amants.

Après le départ de sa concubine du foyer commun, Didier s'occupera tout seul du jeune Antoine entre 1998-2000, année de sa mort suite à un accident moto. Durant ces deux années, Didier (ex-concubin) et Charles (ex-mari) font des arrangements horaires en se partageant la garde de l'enfant.

La mère ne s'en occupe pas. Le père biologique d'Antoine ne se manifesterà jamais.

Liliane s'installe, à partir du début 2000, avec le jeune Eric, son nouveau concubin, qui n'a que 18 ans. Après le décès de Didier, l'enfant est envoyé par sa mère, Liliane, chez Charles pour y vivre durant l'année 2000. De temps en temps, le jeune passe le week-end chez sa mère.

Ainsi une garde alternée est tacitement mise en place par Charles et Liliane. Jamais une mesure judiciaire officielle n'a été demandée.

---

<sup>2</sup> [Note de l'auteur] Le nom du père biologique n'a été évoqué par aucun des acteurs et à aucun moment

Charles se préoccupe de la situation d'Antoine, qu'il estime difficile à vivre pour un enfant, à cause de l'instabilité et du désintérêt de sa mère. La situation pénible vécue par Liliane du temps de son enfance, n'explique pas tout. *“Ce n'est pas juste que le gamin paye pour sa mère !”* - exclame Charles *“C'est assez chaotique... l'enfant a été ballotté à droite et à gauche par sa mère”*. Charles s'inquiète pour la « solitude » que vit l'enfant, qui n'a pas de repères actuellement. *“Le gamin a voulu tout simplement avoir une maman et un papa”* ...Le père légal s'inquiète également pour la manière brutale dont la mère raconte à l'enfant des réalités de sa vie : *“Sa mère n'a jamais pris des gants. Elle a tout balancé à son fils comme à un adulte”*. Charles se sent aussi concerné par le parcours scolaire d'Antoine, par le laxisme de certains profs (le prof de sport aurait laissé Antoine fumer.)

Charles déplore l'influence traumatisante de la succession des jeunes amants de Liliane sur son fils : *“L'Enfant a du mal à faire la différence entre adulte et copains”*. Le père légal se fait des soucis pour l'état de confusion que vit son fils à l'égard de la distance entre les générations : *“Dans 6 ans j'aurai l'âge des copains de ma mère”* - affirme le jeune Antoine. Aux yeux de Charles, Antoine est un enfant déboussolé. L'assistante sociale redoute une ambiguïté dans la relation mère-fils. Le père légal s'étonne de la réaction mitigée de l'enfant envers sa mère : *“Antoine méprise sa mère dans son absence, mais quand il la voit il l'adore”*.

Charles se sent investi par l'enfant, il se vit comme le “père” d'Antoine : *“Il me considère comme son père, me fait confiance. Des fois il me voit comme un grand copain...”*.

Le père juridique ne souhaite pas qu'Antoine soit informé de sa visite et son intervention auprès de l'école, pour éviter une réaction de rejet de la part du jeune.

Charles parle de la proposition du professeur d'anglais d'orienter le jeune Antoine vers une psychothérapie et demande conseil auprès de l'assistante sociale.

Ce père légal se montre très soucieux de la situation de l'enfant, de son avenir, de son ressenti. Charles fait cette démarche dans le but d'obtenir plus de compréhension et de tolérance de la part des enseignants envers Antoine. Il est aussi dans une demande de conseil quant à l'avenir scolaire du jeune.

L'assistante sociale affirme sa mission de protection de l'enfance en danger. Elle constate que Charles se sent très concerné par l'éducation de l'enfant, par son avenir, son épanouissement personnel. Elle demande à Charles quelles sont ses intentions à l'égard de l'enfant : *“De quoi avez-vous envie maintenant ?”* et propose une mesure AEMO<sup>3</sup>, avec intervention d'un Educateur spécialisé (explique le contenu de cette mesure et intervention). L'assistante sociale pose des questions,

---

<sup>3</sup> [N.a.] “L'action éducative en milieu ouvert” est une mesure d'accompagnement et d'aide aux parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leur enfant. La principale caractéristique de cette mesure réside dans le fait que le jeune reste dans son lieu de résidence et y exerce ses activités habituelles.



afin de mieux connaître le contexte familial, le portrait psychologique de l'enfant, pour repérer la place de chaque acteur dans l'histoire de vie.

Antoine est convoqué en entretien par l'assistante sociale. Il semble parfaitement développé tant physiquement que mentalement. L'enfant est bien intégré socialement. Lors des entretiens il s'exprime peu. L'entretien demande précaution et finesse afin de favoriser une l'installation progressive d'une relation de confiance.

L'assistante sociale effectuera des *visites à domicile*, tant chez Liliane que chez Charles.

*Chez Liliane, l'assistante sociale est mal accueillie. A 11 heures du matin Liliane, est encore au lit. Elle est mal soignée, fatiguée, suspicieuse. L'appartement n'est pas propre. Une jeune fille (apparemment une amie) semble également réveillée du sommeil. Elle va promener le chien.*

*Liliane reproche à l'assistante sociale sa visite inopinée : « Je n'ai pas envie qu'on déambule comme ça chez moi, sans prévenir, surtout une assistante sociale. Qui c'est qui vous envoie ? Je ne sais pas ce que Charles a pu vous raconter sur moi ?! Ou alors c'est mon fils qui vous a alerté ?! Mais faites attention, parce-qu'Antoine a l'habitude de raconter n'importe quoi. C'est un menteur, celui-là ! »*

*L'assistante sociale la rassure, lui explique qu'elle n'avait pas pu joindre Liliane au téléphone à cause du changement de son numéro et que l'initiative de la visite lui appartient. L'entretien dure plus de deux heures.*

*Liliane tient des propos dépréciatifs à l'égard de son ex-mari, ainsi que de son fils. Elle estime que Charles a une influence négative sur l'évolution de l'enfant. Liliane reproche à son ex-mari son absence d'autorité paternelle, sa permissivité et son investissement exagéré de l'enfant : "Il est trop couveur, trop maternel et soucieux avec Antoine ». Selon elle, Charles enlèverait à l'enfant l'autonomie acquise par l'éducation maternelle. Liliane décrit Charles comme un homme trop conventionnel, "vieux jeu, trop normé : "Charles n'a pas l'intelligence de la vie, il est ennuyeux". De même, pense-t-elle que son ex-mari l'aime toujours et qu'à travers l'enfant il veut en fait la récupérer elle. Liliane critique également les liens qui unissent Charles à son enfant, en les qualifiant d'ordre strictement matériel.*

## **5. Analyse de la situation**

Antoine, collégien, signalé pour un problème de comportement scolaire, fait en réalité l'objet d'une maltraitance psychologique de la part de sa mère. La mère semble être en conflit de rivalité avec son fils. La nature de la relation Antoine - sa mère, crée une véritable instabilité. Les éléments de l'histoire de cette femme, rapportés par elle, son fils, le père "juridique", font apparaître une succession de ruptures, tant sur le plan affectif que professionnel. Ces ruptures à

répétition ont créé une situation de transhumance pour elle et son enfant. A chaque changement de domicile, de lieu de travail et d'homme, l'enfant est basculé par sa mère, d'une personne à l'autre, d'un endroit à l'autre, on lui fait subir des figures paternelles et/ou masculines. Antoine n'a plus de repères, mais il se trouve dans un conflit puissant de loyauté envers sa mère. Ses parents ont la garde partagée, mais la mère semble remettre en question en permanence l'autorité et l'existence du père. La mère ne semble pas concevoir que son fils puisse se construire en dehors de son désir et de sa personne.

Une investigation minutieuse a été menée par l'assistante sociale au domicile des parents. Ils ont été entendus séparément à leur domicile ou dans l'établissement scolaire. L'enfant a été reçu également à plusieurs reprises. La situation jusqu'à la fin de mon stage est restée en suspend, mais l'opportunité du signalement reste ouverte. A mon sens, un travail de longue haleine est à mener avec Antoine, tant sur son image que sur sa représentation de lui-même, ainsi que sur le sens du lien avec son père et sa mère.

Le cas Antoine est extrêmement complexe par sa problématique psychosociale: syndrome de carence affective chez l'enfant, comportements inconséquents/inadaptés de non-investissement jusqu'à la destruction, chez la mère, substitution de rôles et fonctions maternels par le père juridique, "maternalité-paternalité" (Soulé, 1984), transmission trans-générationnelle des conflits, problèmes d'identité, qualité et fonctions de la parentalité – pour n'en citer que quelques aspects. Chacune des problématiques énumérées pourrait constituer à elle-seule un sujet de mémoire.

Ce qui m'intéresse en priorité c'est de *comprendre le mécanisme de l'affection profonde et omniprésente qu'Antoine porte à sa mère en dépit de la mortification constante qu'elle lui inflige.*

Cette question m'apparaît d'autant plus importante qu'elle concerne directement la survie psychique de l'enfant, sa capacité d'autodéfense et d'intégration sociale. *Comment protéger cet enfant contre l'amour "aveugle", autodestructeur qu'il porte à sa mère? Comment l'emmener à une prise de conscience? Comment arrêter l'action de-structurante, de Liliane sur son propre fils? Peut-on offrir une compensation ou une réparation à cet enfant meurtri?* Autant de questions sous-jacentes qui représentent la base de travail pour une assistante sociale.

### 5.1 La mère

*Qui est Liliane? Comment exerce-t-elle son pouvoir sur son fils? En quoi consiste son action déstabilisante et destructrice contre son fils?*

- Liliane apparaît à la fois comme une **mère abandonnique et carentielle.**

Cette femme induit une carence maternelle tant sur le plan physique – l'enfant sera basculé d'une personne à l'autre, d'un endroit à l'autre, que sur le plan psychique - elle va confronter en permanence son fils avec des événements traumatisants, qui réveillent chez lui un sentiment de perte.

L'ambiguïté du comportement maternel est alors totale. Les séparations plus ou moins longues d'avec Antoine ne sont pas des simples périodes transitoires, déroulées dans un "univers spatial et temporel relativement stable" (Lemay, 1979, 17), l'enfant ne restant pas chez lui. Il n'a même pas un chez soi. Les points de référence du jeune sont constamment "balayés" par la discontinuité induite par sa mère.

On sait que la disparition prolongée d'un parent peut constituer un traumatisme grave. L'adulte investi s'en va, son départ pouvant susciter "une angoisse insurmontable".

Antoine connaît une succession d'expériences relationnelles avec des adultes (Charles, Didier, Eric, etc.) dans des milieux différents. Aucune de ces rencontres provisoires, ne représente un milieu de remplacement des précédentes et encore moins de la mère absente. L'enfant se trouve peu investi, dans un réseau d'interaction fragile où « les adultes vivent dans une solitude tragique" (Lemay, 1979, 17). Antoine est délaissé ou abandonné dans les faits, "mais il est suffisamment le jeu de sentiments ambivalents, pour que la coupure avec la mère ne soit pas consommée" (Lemay, 1979, 18).

Non seulement que Liliane entretient la confusion, situant ses absences répétitives à la frontière entre la séparation et l'abandon, ne propose pas de substitutif maternel, mais elle sabote de surcroît tout projet « cohérent ainsi que toute sécurité psychique suffisante pour son enfant" (Houzel, 1999, 88), comme par exemple la présence rassurante de Charles. Même quand elle est présente physiquement auprès de son fils, la jeune femme ne remplit pas sa fonction maternelle : permettre à son enfant de survivre (satisfaire ses besoins) et de *vivre* (c'est à dire de le reconnaître dans son « existence particulière, séparé de sa mère et relié à elle (Rimbauld, 1982, 114)", dans sa demande ou son désir).

- Cette mère est en échec de la parentalité. Liliane est trop **narcissique** pour s'occuper d'un objet extérieur à elle.

Même présente en "chair et en os" auprès de son enfant elle n'est "pas présente psychiquement, elle est « absente à [son] enfant, l'enfant lui est absent. Il ne fait pas partie de son investissement" (Rimbauld, 1982, 115). Sur le plan symbolique, cette jeune mère induit à son fils une "*carence maternelle par défaut de présence*" (Rimbauld, 1982, 115).

Liliane ne satisfait pas à son rôle maternel non plus : capacité de s'identifier à tout moment à son enfant (l'empathie), de le soutenir globalement (*holding* – Winnicott), aménager à son fils une place au monde de paroles que la mère a reçu

elle même et dans lequel elle vit, avoir un projet d'avenir et du devenir adulte de son enfant, se vivre comme une permanence et comme une certitude en tant que mère, vivre elle-même dans un monde cohérent sur le plan symbolique.

- La jeune femme est une **mère toute-puissante et phallique**, incapable de donner de l'amour à son fils.

Enfant non-désiré Antoine devient “un lieu de gratification passagère” (Lemay, 1979, 216), sa présence signifiant une sorte de revanche potentielle contre une existence insatisfaisante pour Liliane. Mais le plus clair du temps Liliane reste indifférente par rapport à son fils, sinon dure et agressive. On pourrait penser qu'elle investit son enfant comme un objet extérieur plutôt qu'une partie de son “moi” (Deutsch in Houzel, 1999, 138).

Autre hypothèse possible : on pourrait supposer que la jeune femme projette ses peurs d'enfants, une partie d'enfant en souffrance d'elle-même sur son propre fils.

*Je me suis interrogée quelle peut être la signification fantasmatique d'Antoine pour sa mère ? Peut-on comprendre cette relation comme liée à une image paternelle bafouée, vulnérable, contre laquelle l'enfant mâle aurait mandat de la protéger tout en étant, bien entendu, incapable de le faire et devenant alors lui-même bafoué ? (Houzel, 1999, 201-202)*

*Je m'interroge également dans quelle mesure l'accession de Liliane à un rôle maternel pouvait raviver des conflits et des angoisses anciennes, notamment ceux liés à la méconnaissance et à l'exclusion de son père et de toute la lignée paternelle ?*

Parfois Liliane s'identifie inconsciemment avec son parent agresseur (sa propre mère libertine) et alors elle brutalise psychologiquement son fils. Elle évacue en Antoine sa propre violence psychique.

*On pourrait s'interroger également sur les fantasmes de Liliane vis-à-vis des hommes en général, qu'elle semble ressentir comme des objets de plaisir uniquement.*

Ces fantasmes s'inscrivent avec une certaine violence dans sa relation avec son fils non-désiré...

- Liliane en tant que parent s'inscrit elle-même dans une série de “**répétitions trans-générationnelles**”, répétant à son insu les traumatismes qu'elle a elle-même subis (violence psychique, indifférence de la part des parents à son égard, dissociation de couple, impuissance face à des rapports de force où le faible se trouve méprisé).

C'est un véritable phénomène social pathogène, ou une "sociopathie"<sup>4</sup> qui se transmet comme un virus d'une génération à l'autre, réalisant une "pseudo-hérédité" (Soulé, 1984, 157). C'est rare que les phénomènes de mauvais traitements surviennent dans une famille pour la première fois. Je n'exclue pas, dans le cas de Liliane, l'existence d'une "compulsion de répétition" pathogène et traumatique de sa propre histoire familiale, ni le rôle de cette transmission dans une parentalité défaillante. La lecture de ses conduites inadéquates envers son enfant semble plus claire si l'on se réfère à son propre vécu d'enfant maltraitée.

La personnalité "à trous" de Liliane fait sans doute écho à la déchirure de l'enveloppe familiale. Cette déchirure se répercute sur la famille qu'elle n'arrive pas à fonder.

Malgré des antécédents familiaux lourds, je ne veux pas exclure, pour autant, la part de responsabilité personnelle de Liliane dans la destruction psychique infligée à son propre fils. L'équilibre personnel précaire de cette jeune mère ne vient qu'en partie des répétitions pathogènes et traumatiques de son histoire familiale, mais notamment de son instabilité, impulsivité, inconséquence structurelles. La qualité de la relation parentale est marquée par la discontinuité, avec de brusques changements d'humeur et une grande imprévisibilité quand ce n'est pas une évidente incohérence.

- En fait, Liliane induit à son fils d'une manière "potentiellement malveillante" (Soulé, 1984, 149) une **discontinuité totale**.

Cette discontinuité se manifeste aussi au niveau des contacts de l'enfant avec l'un et l'autre de ses parents, avec les hommes qui jouent successivement le rôle de père. Il s'agit également de discontinuités dans la « composition du couple parental, marquées par de nombreuses ruptures et de fréquents changements de partenaires » (Soulé, 1984, 149). On pourrait soupçonner également une discontinuité dans la transmission généalogique, liée à des ruptures avec les générations antérieures, voir même de véritables dénis de filiation (Liliane n'a pas de relation avec ses parents).

Ces discontinuités soulèvent le problème de la *temporalité objective* et de la *temporalité subjective*, des relations entre la continuité et la discontinuité. La séparation physique d'avec les parents, leur changement d'humeur sont inévitables, ne serait-ce que du fait des rythmes biologiques, sociaux, vie conjugale des parents.

Les relations de l'enfant avec ses objets externes sont "nécessairement discontinues en quantité et en qualité" (Soulé, 1984, 107-110) et peuvent s'avérer structurantes.

Il en va différemment pour la discontinuité dans la réalité psychique de l'enfant, qui est inévitablement source de souffrance, de dysfonctionnement, voir même de

---

<sup>4</sup> [N.a.] Le terme « sociopathie » appartient à LEMAY, Michel - op. cit. p. 355

pathologie. Il s'agit de la continuité psychique ou du sentiment continu d'exister" comme l'appelait Winnicott (Winnicott in Soulé, 1984, 109).

Liliane ne confère à son fils ni la continuité physique dont un enfant a besoin (un foyer, des repères spatiaux et temporeux) et encore moins une continuité psychique.

Je me suis demandé *comment l'enfant pourra-t-il transformer, élaborer, à l'intérieur de lui le discontinu en une trame continue ?* Suite à mon travail intensif auprès de la mère on a constaté qu'à aucun moment Liliane ne s'est posé la question "*comment éviter à son enfant des ruptures non élaborables ?*".

Antoine est soumis dès son plus jeune âge à un *décalage entre ses rythmes temporels d'enfant (y compris ses rythmes biologiques), son vécu subjectif et le temps des adultes*. Le jeune a quasiment subi l'appréhension adulte de la temporalité, dont la diminution des capacités : à attendre, à patienter, à s'adapter au rythmes de l'enfant l'ont particulièrement marqué.

Liliane fait preuve d'imprévisibilité, tant dans ses réactions, ses changements d'humeur que, et surtout, dans sa disponibilité psychique ou son investissement des fonctions parentales. Cette imprévisibilité fait référence aux concepts de stabilité et d'instabilité.

- **L'instabilité intrapsychique**, tout comme la discontinuité, empêche l'organisation stable des représentations dans l'esprit de l'enfant, favorisant ainsi la confusion.

Ce qui déstabilise essentiellement l'enfant c'est la répétition des abandons par sa mère avec tout ce qui en découle : la disparition des points de repères spatiaux, le statut d'enfant déplacé, le chevauchement des séquences temporelles, les images identificatrices discontinues (Lemay, 1979, 23 et 256).

## 5.2 L'enfant et la mère

- **Antoine est dépourvu de repères masculins**, car les figures paternelles sont évincés par la mère, ou se sont effacées elles-mêmes – ont disparu. Il lui est « interdit » par sa mère d'investir sur un milieu ou sur une rencontre substitutive.
- **Dépourvu d'un univers familial, relationnel stable et structurant** l'enfant semble perdre progressivement mêmes les repères affectifs. Il vit une espèce de confusion existentielle.

Liliane assure une parentalité partielle ou discontinue, tout comme elle ne réussit pas à stabiliser une relation de couple qui permettrait de construire la matrice familiale. Il n'y a ni unité de lieu (absence de foyer commun avec la mère), ni unité

de temps (absence d'histoire partagée par les membres de la famille). Elle se trouve dans une situation d'échec de rassemblement spatio-temporel de la famille. Ambivalent pour les uns, le comportement de Liliane est pour moi très clairement de rejet de son enfant, un rejet profond, désir d'éloignement, voire d'abandon. Le rejet persiste, masqué par la demande de la mère de récupérer son enfant.

- L'enfant est vécu en quasi-permanence comme **la possession de sa mère, « celui qui doit combler le manque » ...**

L'attente démesurée de Liliane est toujours déçue, toujours renouvelée ... L'enfant qu'elle attend "se situe en dehors de toute réalité, décrit comme persécuteur et mauvais" (Lemay, 1979, 23 et 256) (elle le traite de "menteur" de "manipulateur"). Le **non-investissement de l'enfant** est difficile à accepter, tant persiste dans les représentations collectives sur la parentalité, la croyance au caractère inné de l'amour parental. "C'est ainsi que les revendications des parents qui réclament l'enfant en vertu de leur droit sont assez souvent exaucées sans évaluation, ni préparation valable, avec le sentiment de les aider à se réhabiliter" (Soulé, 1984, 160) ...

La mère d'Antoine est clairement inadéquate, pour ne pas la qualifier de mortifère. *Alors pourquoi l'enfant l'aime-t-il intensément ?*

### **5.3 L'enfant**

Antoine n'arrive pas à investir sur un milieu substitutif stable (comme celui offert par son père légal, Charles) et ce pour plusieurs raisons :

- 5.3.1 Le garçon de 12 ans **ne connaît pas un univers structurant** : cohérence, continuité, stabilité.
- 5.3.2 Antoine se trouve dans un **conflit de loyauté** envers sa mère. Par peur d'abandon, l'enfant développe des mécanismes de réajustement. Il construit une **image maternelle magique, un mythe de la mère idéale** qui l'aide à supporter les abandons successifs et qui représente pour lui un enracinement, un repère, un refuge. La mère est bien entendu, initiatrice et moteur de ce phénomène, car elle en sera forcément la bénéficiaire.

Par son narcissisme, Liliane crée une coupure "imperméable" chez l'enfant, un **clivage**, lui posant l'interdit d'aimer quelqu'un d'autre. L'enfant est déchiré entre se sentir bien avec des tierces personnes et l'interdiction de les aimer, posée par sa mère.

Un autre **interdit** est **celui de remettre sa mère en question**. Par conséquent, au plus profond de son psychisme l'enfant s'interdit d'aimer quelqu'un d'autre en dehors de la mère, car pour lui, "aimer une personne c'est souvent en tuer une

autre” (Berger, 1998, 41). En même temps le jeune capte que son père légitime et la situation qu’il lui propose sont bénéfiques pour lui.

5.3.3 Le clivage induit par la mère, la culpabilisation qu’elle induit à son enfant, mènent forcément à l’autodestruction.

Antoine sait que sa mère est inadéquate, qu’elle ne lui a jamais donné de l’affection, qu’elle ne s’occupe pas plus de lui que du chien de la maison, qu’elle le déplace là où elle veut, quand elle veut, sous prétexte qu’elle « *sait ce qui est bien pour lui !* » ...Mais malgré cela, l’enfant estime que sa mère n’est en rien responsable de ce qui s’est passé.

5.3.4 Il se fabrique ainsi une ou plusieurs théories qui lui permettent d’innocenter sa mère (“elle m’a laissé chez Charles parce qu’elle n’avait pas d’emploi”, « elle me fait changer d’école, pour être plus proche de la maison”, etc.). Non seulement qu’Antoine trouve des excuses pour tout acte de sa mère, quelques soient les circonstances, mais il perçoit cette dernière comme une “mère merveilleuse”.

5.3.5 L’idéalisations de sa mère, représente un autre obstacle à l’élaboration d’une relation continue. La “construction magique et toute-puissante d’une image maternelle idéalisée” permet à ce jeune carencé d’échapper à l’angoisse du néant...Pour se construire, l’enfant privé de mère élabore un objet idéal, qui devient la seule personne sur laquelle puissent être projetés ses désirs d’affection. “Tout autre parent réel entre en rivalité avec l’image mythique et constitue un danger d’autant plus sérieux, qu’il éveille des sentiments positifs. On ne peut échapper à la trahison de sa mère, qu’en brisant la relation pourtant si profondément désirée. Tant que le deuil de la mère mythique n’est pas réalisé, le jeune ne peut pas bénéficier d’une relation aimante, stable et durable” (Lemay, 1979, 52-53).

5.3.6 L’enfant continuellement déplacé, **bascule** lui même intérieurement entre le statut de “**mauvais objet**” (le sentiment de culpabilité et la dévalorisation autodestructeurs) et celui de “**bon objet**” (mère idéale fantasmée, objet transitionnel). Le fantasme de la mère idéale “n’a pas seulement pour but d’échapper à l’angoisse d’abandon et de créer, malgré sa solitude, un lieu imaginaire d’enracinement. Il atténue aussi la perception d’être mauvais et le sentiment d’inadéquation” (Lemay, 1979, 53).

5.3.7 Antoine est inconsciemment **en quête d’enracinement, d’identité personnelle**. Dans sa situation d’enfant “**ballotté**”, il ne connaît qu’un seul repère relativement “stable”, sa mère. Le père n’existe pas dans le discours



de la mère, donc il n'existe pas pour l'enfant. Alors le jeune concentre sur l'unique parent qu'il reconnaît, l'amour pour les deux.

5.3.8 Malgré les souffrances qu'elle lui inflige et les déceptions, l'amour de l'enfant pour sa mère prend des dimensions tellement démesurées afin de combler la perte, la brisure initiale. Les répétitions des ruptures relationnelles provoquées par la mère, l'instabilité des séquences spatio-temporelle, semblent être les facteurs les plus traumatisants dans la genèse d'un état carenciel grave. Le **jeune abandonnique** "devient spontanément incapable d'utiliser pour sa construction personnelle l'environnement proposé" (Lemay, 1979, 53)

5.3.9 Antoine n'a pas encore découvert la réalité de la **solitude** dans laquelle le plonge sa propre mère.

*Comment le faire renoncer au mythe de la mère idéale et se tourner vers des personnes réelles qui gravitent autour de lui ? Comment le déterminer à se donner le droit d'aimer un être humain en chair et en os ?*

5.3.10 Antoine est **objet d'une séduction narcissique** exercée par sa mère. Liliane veut plaire à tout prix et par tous moyens. Elle maintient sciemment chez son fils la fausse illusion du retour auprès d'elle, au foyer. "Je vais te reprendre de chez Charles", parce-que "je suis ta mère" (sous-entendu 'je sais tout'). Cette promesse est plus ou moins une "relance fictive, qui a pour effet de faire vivre à l'enfant une envie excitante, inapaisable, puisque le lien proposé c'est l'abandon, la chute hors du psychisme parental" (Berger, 1998, 42)

Même si Liliane reprend son fils chez elle, ce n'est jamais une situation durable ou vivable pour aucun des deux. Antoine se voit miroiter le paradis du lien affectif avec la mère. L'enfant devient ainsi facilement objet de cette mère : il n'existe malheureusement pas en tant que sujet, ni pour la mère – car elle ne se soucie guère des attentes de son fils, ni pour lui-même – car il ne peut avoir de demande personnelle.

Cette séduction vénéneuse touche à la fois au mensonge, à l'interdit, à l'abandon, à la perversité, à la provocation, à l'assujettissement, au tabou de la relation parentale. La mère abandonnique sabote l'adaptation de son fils aux différents milieux de vie. Le possible investissement affectif d'Antoine pour d'autres personnes éveille en elle un sentiment intolérable de dépossession.

5.3.11 L'enfant a par ailleurs des difficultés à reconnaître les facteurs extérieurs qui influencent sa vie, une **attitude passive, soumise, absence de confiance en soi et d'autonomie affective.**

*Comment l'aider de faire le deuil d'une relation nuisible avec sa mère, d'abandonner l'univers persécuteur et mettre en cause sa propre identité négative (?)...*

C'est au prix d'une illusion perdue qu'Antoine va pouvoir se tourner vers les personnes qui gravitent autour de lui et se donner le droit d'aimer un être humain" (Lemay, 1979, 284) ...

Dans un environnement caractérisé par "l'irrégularité en apport relationnel et la pauvreté de stimulation" (Lemay, 1979, 208 et 257) le garçon a également des difficultés de structurer sa personnalité.

Je me suis d'ailleurs interrogée comment l'assistante sociale, par son intervention, peut-elle éviter les ruptures dans la continuité de l'histoire personnelle et familiale de cet enfant, ruptures "qui risquent à long terme, d'être à jamais inélaborables" (Lemay, 1979, 208 et 257) et d'être, à terme, la source de désordres psychiques importants.

Enfant non-investi par sa mère, Antoine l'investit par contre, d'un pouvoir de divination, qui rend illusoire toute prise de position personnelle.

#### 5.4 Le père

*Comment expliquer l'attitude de rejet de Charles par le jeune Antoine (?)* alors que son père légitime est en réalité le seul point d'encrage affectif véritable, et ceci pendant une période relativement longue. Une possible explication serait que le père légitime en fait de trop. Il désire être la mère réparatrice (substitutive). La réponse décevante de l'enfant crée une blessure narcissique chez Charles. Le père légitime est alors anxieux, tourmenté. Il culpabilise, sa frustration est d'autant plus vive "que les énergies investies avaient été plus intenses" (Lemay, 1979, 69).

Charles ne fait pas tiers avec la mère. Alternativement dans la situation de « bon » et de "mauvais objet" "rejeté, placé dans un réseau de demandes impossibles, Charles est contraint de vivre à peu près les mêmes sentiments que le carencé dont il s'occupe. Bon, parce-qu'il respecte l'enfant, console, soigne, gâte, offre de manière inconditionnelle son amour, la stabilité et la cohérence. Mauvais, parce-qu'il est la victime toute désignée de Liliane. Déchiré en permanence par un sentiment d'incomplétude et de remise en cause de sa valeur parentale, le père légal a conscience de son statut incertain et vulnérable, de ses faiblesses (cette attitude pourrait être éventuellement liée aussi à des problèmes de sexualité ( ?).

Malgré ses efforts désespérés de contrecarrer la pression et la domination de la mère, Charles n'assure pas la médiation parentale, vouée à garder la relation de l'enfant à la mère équilibrée.

*Comment pourrait Charles faire le poids devant son fils légitime face à mère qui bafoue la masculinité ? Comment se faire aimé par un enfant qui n'a pas d'estime pour les hommes ( ?),* parce-que sa mère ne fait pas de place aux hommes, ni dans ses paroles, ni dans son comportement.

Dans un excès instinctif de générosité, Charles veut combler par une affection débordante, le vide qu'il perçoit en l'enfant : « *Antoine a besoin tout simplement d'une famille, comme chaque gausse* » - dit-il.

Un cercle vicieux se met alors en place : une substitution maternelle à tout prix, créée de la part de l'enfant "une demande anthropophagique" (Lemay, 1979, 70) qui entraîne à son tour un processus secondaire de rupture. La souffrance de Charles est d'autant plus importante qu'il ne comprend pas le décalage entre les attentes de l'enfant et les réponses possibles du parent substitutif (ce processus est nommé "frustration inexorable" par le Dr. Michel LEMAY) (Lemay, 1979, 70).

Le conflit existentiel initial n'est pas réparable, ni dans la relation mère-enfant ni dans celle de Liliane avec Charles (à l'intérieur de leur couple). Une deuxième rupture intervient alors pour le jeune Antoine, brisure d'avec sa mère qui lui est imposée par celle-ci et rupture qu'il crée lui-même avec son père légal.

Il m'a semblé pourtant qu'Antoine pouvait "aimer brièvement" (Lemay, 1979, 47) son père légal. S'attacher signifie pouvoir perdre à nouveau - c'est peut-être cela que provoque de la peur à cet enfant abandonnique (?).

Compte tenu de l'évolution de la relation entre Antoine et son père légal, le cas n'a pas nécessité la mise en place de mesures juridiques ou éducatives spécifiques.

## 6. Conclusion

Tout au long de cette étude j'ai exercé une fonction à la fois de recherche et d'intervention.

Le cas Antoine révèle les effets dévastateurs de l'absence d'amour maternel. L'enquête a été menée sur un jeune de 12 ans, mais elle aurait pu *a fortiori* s'effectuer sur un adulte.

La clinique révèle dans ce cas précis à quel point "l'idéalisation du parent et mouvement d'autodestruction de l'enfant sont intriqués" (Berger, 1998, 42). N'oublions pas qu'un enfant autodestructeur peut devenir nuisible pour son milieu. Il devient souvent un adulte à problèmes.

L'idéalisation de la mère et le clivage entretenu par celle-ci empêchent l'accès de l'enfant à l'ambivalence, comme état normal et nécessaire de l'être humain (ayant la capacité de vivre un sentiment à l'extérieur de l'autre) : "je l'aime- je l'aime pas".

Les intervenants psychosociaux se doivent de :

- aider l'enfant d'accéder à l'ambivalence, à désacraliser la relation avec sa mère
- aider l'enfant à se construire psychologiquement comme sujet et à élaborer un système défensif contre l'image terrifiant de la mère (Berger, 1998, 42).
- aider l'enfant à sortir du cercle vicieux des ruptures successives avec les adultes et d'investir durablement
- l'aider à quitter le monde imaginaire, l'image idéale de la mère et s'encrer dans la réalité.

Il n'y a pas que les rôles et les fonctions parentaux qui sont remis en question à travers ce travail. Ce qui fait encore défaut à l'institution scolaire c'est sa mise en position de questionnement et de recherche. L'école enferme encore le jeune dans une représentation qu'on a créé de lui, elle le confine dans une "évaluation régulatrice" (Schaller, 1999, 41) qui le fait "coller" à une grille préétablie.

Une alternative possible serait, à notre avis, d'arriver à développer chez le jeune une capacité d'auto-évaluation : qu'il soit capable de discerner entre les objectifs fixés par l'école et les objectifs qu'il se fixe lui-même. L'intervenant psychosocial fait, justement, office de *tiers analysant* de ces deux logiques différentes (celle de l'institution et celle du jeune), mais son travail se heurte souvent aux normes et stéréotypes sociaux.

Cette recherche conduit également à l'idée que même en absence du sentiment d'amour maternel, la mère se doit de développer un comportement équivalent au comportement "aimant", afin de préserver la santé psychique de son enfant.

## References

1. Badinter, E. 2010. *L'amour en plus - Histoire de l'amour maternel (XVIIe-XXe siècle)* (Love and More-History of Maternal Love), Paris, Editions Flammarion.
2. Benhaïm, M. 2002. *La culpabilité maternelle* (Maternal Guilt) Cairn.info, n° 47 - 2002/1- <http://www.Cairn.info/revue-lettre-de-l-enfance-et-de-l-adolescence-2002-1>.
3. Benhaïm, M. 1998. *La folie des mères*, (Mothers' Madness) Imago, Paris.
4. Benhaïm, M. 1992. *Les troubles de la relation à la mère*, (The Problems of the Relationship with the Mother) Paris, Privat.
5. Benhaïm, M. 2001. *L'ambivalence de la mère*, (The Ambivalence of the Mother) Paris, ERES.

6. Berger, M. (CHU Saint Etienne). 1998. L'analyse du lien parents-enfant grâce aux visites médiatisées (Analysis of the Relationship between Parents and Children from the Perspective of the Mediated Visits ) - Revue *Le Coq-héron*, n° 151, juin 1998.
7. Houzel, D. (sous la direction de). 1999. *Les enjeux de la Parentalité*, (Embracing Parenthood) – Ministère de l'emploi et de la solidarité, direction Action sociale, Paris, éditions ERES.
8. Lemay, M. 1979. *J'ai mal à ma mère – Approche thérapeutique du carencé relationnel (I Hurt My Mother-Approaching Deficient Therapeutic Relationship)*, Paris, éditions Fleurus.
9. Raimbauld, G. 1982. *Clinique du réel – La Psychoanalyse et les Frontières du médical (The Clinic of the Real - The Psychoanalysis and the Frontiers of Medical)*, Paris, éditions du Seuil.
10. Schaller, J.-J. (collectif). 1999. *Accompagner la personne en difficulté – Politiques sociales et stratégies de direction (Accompany the Person in Trouble-Social Policies and Management Strategies)*, collection Action sociale, Paris, éditions Dunod.
11. Soule, M. (sous la direction de). 1984. *Mère mortifère, Mère meurtrière, Mère mortifiée (Sick Mother, Criminal Mother, Humiliated Mother)* Paris, les éditions ESF.
12. <http://www.adoptionsetmaternité-over-blog.com/article-2716159.html> - *Pour en finir avec la mère parfaite – Abandon – Adoptions – Origines et... maternité (Ending as a Perfect Mother-Abandonment-Adoptions-Origins and... Maternity)*.
13. <http://www.danslavraievie.com/?p=60> *Le mythe de la bonne mère (The Myth of the Good Mother)*.